



## CONSEIL MUNICIPAL DE FOURNEAUX SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2022

### RELEVÉ DE DECISIONS

**Présents :** Jean-François NEYRAND, Jean-Jacques BABE, Anne-Laure LANGEVIN, Marise GIRARD, Bernard CHARMILLON, Jean-François CHETAIL, Myriam COUTURIER, Pascal GOUTTENOIRE, Isabelle JUNET, Samuel PIOT, Carole de la SALLE, Christian VILLAIN

**Absents excusés:** Aurélie CHEVRON, Jean-Claude de HENNEZEL

**Pouvoir :** Aurélie CHEVRON à Samuel PIOT, Jean-Claude de HENNEZEL à Jean-Jacques BABE

**Secrétaire nommé pour la séance :** Pascal GOUTTENOIRE

- Ajout du point « Modification budgétaire à l'ordre du jour »
- Approbation du PV de la séance du 8 juillet 2022.
- Adoption d'une modification budgétaire pour inscrire en recettes exceptionnelles une somme de 19 523 euros correspondant à la partie encaissée de l'indemnité transactionnelle reçue au titre des problèmes d'étanchéité de la toiture de l'école et inscription de la même somme en dépenses d'entretien des bâtiments pour couvrir les travaux à réaliser et notamment les travaux d'étanchéité faits en août conformément à la conclusion du rapport d'expertise.
- Retrait de la décision d'abrogation de la majoration de la valeur des terrains à construire pour illégalité de la décision prise le 8 juillet 2022 et adoption de la décision d'abrogation de la majoration des valeurs locatives des terrains à construire (sans les 3 mots ayant entraîné son illégalité).
- Décision de faire chiffrer les travaux préconisés par le groupe circulation après rencontre avec le conseil départemental à organiser avant le 15 septembre pour permettre un choix par le conseil au plus tard en début décembre.
- Décision de finaliser le projet d'aire de jeux des petits, choix précis de l'emplacement, chiffrage exhaustif pour une décision du conseil au plus tard en décembre sur la réalisation.

- Décision de lancer un appel à projets d'initiative privée pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne boulangerie, projets comprenant une proposition de prix d'achat à la commune et une proposition de rénovation destinée à augmenter l'attractivité du village. Décision sur les projets en décembre 2022.

Le Secrétaire

Le Maire

Pascal GOUTTENOIRE

Jean-François NEYRAND